



PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, que lors de la séance régulière du 7 avril 2025, avis de motion a été donné pour le règlement numéro 2025-288 modifiant le règlement numéro 2022-236 relatif au traitement des élus municipaux et dépôt a été fait lors de cette même séance pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

L'objet de ce règlement est d'ajouter des jetons de présence des élus sur des comités, tel le CCU, au montant de 40\$.

Donné à Saint-Ours, ce 8^e jour d'avril 2025.

Pascale Dalcourt

Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière